

**DECLARATION DU SENEGAL A LA 57EME EDITION DE LA
REUNION DU GROUPE CONSULTATIF CONJOINT DU CCI**

20 juillet 2023, salle S1, OMC

Madame la Présidente;

**Madame la Directrice générale de l'Organisation mondiale du
Commerce ;**

**Madame la Secrétaire générale de la Conférence des Nations
unies sur le Commerce et le Développement ;**

**Madame la Directrice exécutive du Centre du commerce
international ;**

Mesdames, Messieurs,

Le Sénégal remercie le Centre du Commerce International pour l'invitation à la présente réunion du Groupe consultatif conjoint. Le Centre du Commerce International est un partenaire important et traditionnel du Sénégal depuis plus d'une quarantaine d'années.

Le Sénégal se réjouit de l'accompagnement du CCI à travers le portefeuille de projets et programmes à notre faveur qui ont pour principal objectif d'appuyer notre pays dans son insertion dans le système commercial multilatéral et d'aider notre secteur privé, en particulier les micros, petites et moyennes entreprises, à tirer pleinement profit du commerce, grâce à un renforcement de leur compétitivité export, à la création de valeur ajoutée locale et à un meilleur accès aux opportunités de marché.

Parmi ces projets et programmes, je peux en citer le Programme d'Appui à la Compétitivité en l'Afrique de l'Ouest (PACAO-Sénégal), le projet compétitivité climatique et l'initiative SheTrades qui vise l'autonomisation économique des femmes et leur participation au commerce. Sur ce, à titre de rappel, le PACAO-Sénégal vise à accroître la compétitivité des chaînes de valeur mangue, oignon et du sous-secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), dans une perspective de création d'emplois durables et d'activités génératrices de revenus.

Permettez-moi, **Madame la Présidente**, de rappeler quelques résultats importants de ce Projet régional:

- La mise en place du registre électronique d'enregistrement et d'immatriculation des sociétés coopératives dans les 14 régions du Sénégal, permettant ainsi à l'Etat du Sénégal de se conformer aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés coopératives ;
- l'appui à la mise en place de 27 sociétés coopératives agricoles à vocation commerciale, regroupant 564 organisations de producteurs ;
- le développement d'une plateforme digitale de promotion de l'écosystème numérique ;
- Le renforcement de l'employabilité des jeunes à travers une formation en alternance pour 100 jeunes ;
- la création de 2 centres de services pour soutenir l'entrepreneuriat numérique ;
- le renforcement des capacités d'accompagnement des incubateurs et la connexion des startups aux marchés, en particulier celles proposant des solutions Agritech.

Pour une insertion harmonieuse dans le commerce international, le Sénégal encourage le CCI à continuer à l'accompagner en vue de bénéficier de nouveaux programmes qui cibleront le renforcement de la compétitivité du secteur privé, la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes, la création d'emplois, l'intégration régionale et la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf.

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser mes vives félicitations à Madame Aïssatou DIALLO, pour son nouveau poste de Cheffe du Bureau de l'Afrique et lui souhaite, au nom du Sénégal, un plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

Je vous remercie de votre aimable attention.